

# METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

**La Loi visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique, dite REEN, a pour ambition de réduire l’impact du numérique des acteurs du secteur mais aussi des utilisateurs du Numérique.**

*La loi prévoit la mise en place d’une stratégie Numérique Responsable avant 2025 et ce sont les DSI et opérateurs de centres de données et salles informatiques des collectivités qui seront sollicités pour la mise en place d’actions de réduction du numérique.*



## Description de l’offre

Notre accompagnement à la mise en place d’une stratégie Numérique Responsable fait l’objet au préalable d’échanges avec les équipes des opérateurs des centres de données et prend en compte l’ensemble du périmètre du centre de données.

Les différentes étapes de mise en place :

- **Evaluation des impacts environnementaux** des centres de données, selon une approche monocritère tel que le bilan carbone, ou multicritère telle que l’analyse du cycle de vie des centres de données,
- **Audit Energétique** des centres de données pour identifier des solutions d’optimisation énergétique,
- **Accompagnement à la rédaction d’une feuille de route numérique responsable** et intégration des principes du développement durable dans la stratégie établie,
- **L’accompagnement au déploiement opérationnel** de la feuille de route Numérique Responsable
- **La définition d’indicateurs clés de performance (KPI)** et l’accompagnement à la construction de tableau de bord,
- La **construction d’outils de reporting et pilotage** des infrastructures,
- La **mise en place d’outils de communication** et de reporting alignés sur les standards internationaux pour communiquer et valoriser en interne et externe sur sa démarche numérique responsable,
- **L’accompagnement à l’obtention et au maintien des certifications** liées aux data centers et au numérique responsable.



Infrastructures et hébergement



Poste & environnement de travail



Applications et Stratégie de digitalisation



Achats et fin de vie



Gouvernance



Offres de service



Cloud



IT for Green



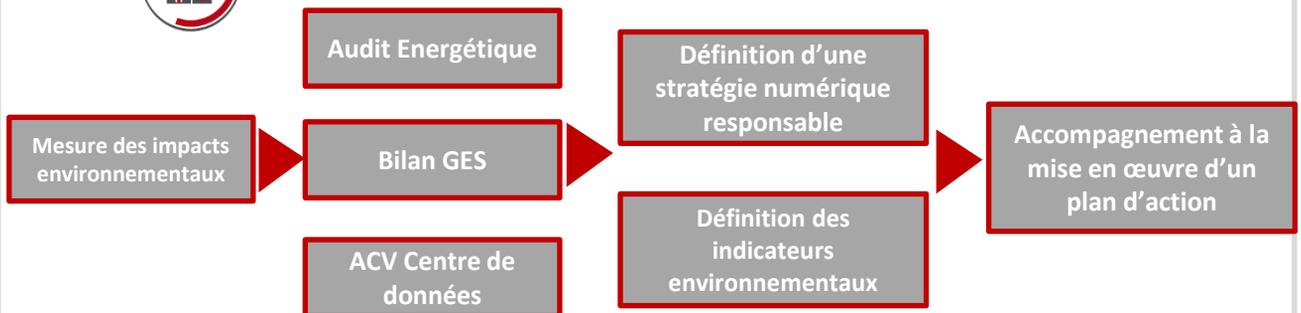
## Objectifs de l'offre globale

Les offres Numérique Responsable – Green IT répondent efficacement aux besoins des organisations publiques de mettre en place une stratégie Numérique Responsable pour les opérateurs des centres de données et de salles informatiques. Cela permet aux collectivités locales de se conformer à la réglementation, d'avoir des méthodes et des outils pour mettre en place une stratégie efficace et leur permettre de :

- Mesurer les impacts environnementaux de leurs centres de données,
- Définir les actions à mettre en place pour réduire les impacts,
- Définir des indicateurs de suivi,
- Valoriser les actions mises en place dans le cadre d'une feuille de route numérique responsable



## Comment vous accompagner ?



Nos consultants mesurent dans un premier temps les **impacts environnementaux** en procédant à des audits énergétiques, en faisant une analyse de cycle de vie du centre de données et/ ou un bilan GES afin de déterminer les éléments les plus impactants. Ensuite, ils construisent la **feuille de route Numérique Responsable du centre de données** en mettant en valeur les actions déjà mises en place, en proposant des actions de réduction des impacts, puis en mettant en place des tableaux de bords répertoriant les indicateurs à suivre pour la mise en place de la stratégie numérique responsable. Enfin, nos équipes pourront accompagner les opérateurs à la mise en place d'une **démarche de certification des centres de données**, permettant de valoriser ces actions.



## Pourquoi nous faire confiance ?

Le groupement Atos-APL Data Center met à la disposition des DSI et opérateurs de centres de données un savoir-faire pragmatique qui permettra de les accompagner tout au long de leur démarche Numérique Responsable ou Green IT.

Basés sur des diagnostics initiaux, permettant la construction d'un plan d'actions global aligné sur les standards internationaux, la mise en place d'une démarche Green IT certifiable et éligible aux dispositifs d'abattement fiscal garantit la conciliation de l'excellence opérationnelle avec la performance environnementale.



Contact :  
<https://atos.net/fr/lp/ugap/apl-centres-de-donnees>

Atos

APL  
EXPERT EN DATA CENTERS



Solution  
sélectionnée par

